

DOMINAINE PUBLIC DP

Relire la ville par ses jardins

NON INSCRIT AU répertoire touristique des festivals estivaux parce que gratuit pour le public, le festival du jardin urbain organisé cette année à Lausanne a déjà suscité des comportements inhabituels et continuera de surprendre.

Étonnante expérience en effet, cette création de trente-quatre nouveaux jardins en pleine ville, dont la conception a été confiée à des architectes-paysagistes et à des artistes plasticiens invités sur appel ou choisis par concours. Plus remarquable encore, la convergence de toutes sortes d'initiatives, suggérées au départ, spontanées par la suite, qui sont venues se greffer sur le thème très fédérateur du jardin.

Car, dans l'esprit des concepteurs de la manifestation protéiforme désormais connue sous le nom de «Lausanne Jardins '97», il n'a jamais été question de célébrer une fois de plus bégonias et thuyas, ni de monter l'un de ces fleurissements décoratifs dont pourtant le public se montre toujours si friand. Ils ont convaincu la Municipalité de se lancer dans une aventure culturelle plus risquée, au succès populaire non garanti d'avance.

De fait, la réussite de cette manifestation ne se laissera pas mesurer en nombre d'entrées, puisqu'il n'y a pas de tourniquets ponctuant les parcours de «Jardins faisant», ni d'ailleurs en d'autres termes quantitatifs demandés par les promoteurs touristiques et les sponsors soucieux de rendement.

Ils devront se contenter d'indices plus ou moins visibles, d'ores et déjà très positifs. Parmi les effets les plus importants, sinon les plus manifestes, on peut compter l'apprentissage toujours hasardeux de la collaboration transversale au sein d'une administration publique, structurée verticalement et habituée à travailler par dicastère. Il fallait rien moins qu'un projet exceptionnel pour parvenir à une co-production des Affaires culturelles, principalement en mains de femmes, et des Parcs et promenades de la ville, relevant d'une direction technique, celle des Travaux, de tradition fermement masculine.

Autre sujet d'étonnement pour les

organiseurs, perceptible de l'extérieur par le nombre et la diversité des partenaires venus entourer et compléter les nouveaux jardins: aux institutions, associations, personnalités, entreprises et sociétés contactées d'abord sont progressivement venues s'en ajouter d'autres, de leur propre initiative. Les premières collaborations, décidées par les institutions culturelles, l'ont été par l'intuition et la conviction qu'une aventure passionnante se préparait et qu'il importait d'y contribuer. Par la suite, cette motivation initiale s'est diversifiée, en même temps que les partenaires se multipliaient: les premiers tenaient à participer, les suivants ne voulaient pas ne pas en être.

Et cela continue. De même que le succès d'une publicité ou d'une marque se mesure au nombre de détournements ou d'imitations qu'elle suggère, le thème du jardin connaît des variations et suscite des curiosités inattendues: adjonction «sauvage»

*Réflexion sur notre
rapport de citoyens à
la nature et au temps*

d'espaces aux parcours balisés (y compris un émouvant et amical «jardin des sans papiers»), visites incongnito de municipalités intéressées,

suivi médiatique exceptionnellement persévérant, décoration spontanée de vitrines, manifestations fleuries en tout genre. On repère ainsi toutes sortes de reconnaissances et d'appuis en forme de clins d'œil et d'allusions sympathiques.

Plus inespéré encore: la visée des concepteurs de la manifestation et des autorités subventionnantes semble désormais comprise. Par-delà l'embellissement de la ville, il s'agit d'inciter à la relire, de susciter un nouveau regard sur l'environnement urbain, sur les rapports que le végétal y entretient avec le construit, sur la place que peut y tenir un art de l'éphémère et de la patience à la fois. Cette réflexion sur notre rapport de citoyens à la nature et au temps, les visiteurs des nouveaux jardins lausannois la font à leur manière, en commentant et discutant beaucoup, avec une passion inhabituelle dans ce pays. Voilà que s'ouvre un vrai débat sur la beauté de la ville et de son aménagement. YJ

Quand la droite se contracte par principe

Chose promise, chose due. Le Conseil fédéral a présenté un projet d'assurance maternité susceptible de passer le cap parlementaire. Mais déjà, des oppositions nettes et tranchantes se font entendre; et pourtant le projet n'entraînerait pas d'aggravations pour la plupart des entreprises. Comparaisons.

AINSI IL AURA fallu quatre ans à Ruth Dreifuss pour trouver la solution de compromis acceptable par ses collègues et susceptible de passer le cap parlementaire. Quatre ans d'un slalom qui a mis en lumière la profonde division des femmes elles-mêmes, aussi bien sur le mode de financement que sur la définition des bénéficiaires.

Une grossesse à risque n'est pas exclue

À la conception en 1945, les choses s'étaient pourtant bien passées puisque le peuple adoptait à une confortable majorité des deux tiers l'article constitutionnel sur la protection de la famille. Dans l'intervalle il y a bien eu la prise en charge des soins liés à la maternité par l'assurance maladie, mais rien de substantiel pour compenser la perte de salaire des mères. Par deux fois, en 1984 et 1987, le souverain rejetait sans appel deux propositions jugées trop généreuses. Interminable grossesse dont le terme enfin approche. Mais l'accouchement n'est pas exempt de risque.

Car déjà ce modeste projet suscite l'ire patronale et le sec refus des radicaux et démocrates du centre. Une fois de plus, la période ne serait pas propi-

ce, dureté économique du temps oblige. Décidément l'enfant n'est pas désiré.

Peu de charges supplémentaires

Pourtant l'argument financier brandi par les adversaires de l'assurance maternité ne tient pas la route. Il s'agit plutôt d'une opposition de principe à toute amélioration sociale. Car le projet adopté par le Conseil fédéral n'entraîne pas globalement de charge supplémentaire pour les entreprises. Qu'elles soient ou non signataires d'une convention collective de travail, ces dernières paient des compensations de salaires en cas de maternité. Mais on peut observer une très grande inégalité de traitement entre les femmes et une charge plus lourde pour les entreprises employant une forte proportion de femmes jeunes. C'est à ces inégalités que veut remédier le projet du Conseil fédéral sans alourdir pour autant la facture à payer par les employeurs.

Le sort qui attend la dernière mouture de l'assurance maternité va dépendre largement de l'attitude du parti démocrate-chrétien. Ce chantre paten-té de la famille est maintenant au pied du mur. jd

Comparaison des charges financières des entreprises par branches

	Charge actuelle		Charge selon le projet	
	(mios de fr.	et% de	(mios de fr.	et% de
	la masse	la masse	la masse	la masse
	salariale)	salariale)	salariale)	salariale)
Industrie des machines	11,90	0,08	14,00	0,10
Horlogerie	3,80	0,25	1,50	0,10
Construction	1,50	0,01	10,50	0,10
Commerce de détail	28,40	0,24	11,30	0,10
Hôtellerie, Restauration	8,40	0,15	5,50	0,10
Banques	22,50	0,23	9,40	0,10
Coiffures	1,80	0,51	0,33	0,10

Comparaison faite par le Département fédéral de l'intérieur

L'argent des morts d'hier et d'aujourd'hui

Réflexion sur l'Histoire et les fosses communes contemporaines.

AL'OCCASION DE LA Journée du réfugié africain, Lukas Schmutz dans la *Basler Zeitung* du 20 juin 1997 a rappelé la disparition de 200000 réfugiés hutus dans la région des Grands Lacs, l'équivalent de la population de la ville de Bâle (traduction, titre et sous-titre, DP).

[...] «Ce qui rend plus incompréhensible encore le sort de ces 200000 êtres humains à jamais anonymes, c'est qu'ils n'ont pas été victimes d'une catastrophe naturelle mais que la communauté internationale a accepté cet événement en toute connaissance de cause. Alors que les moyens politiques et militaires disponibles auraient permis sans conteste leur sauvetage.

Cette même communauté internationale, qui s'était unanimement rangée derrière l'intervention dite chirurgicale des États-Unis en Irak, a consciemment renoncé à protéger de la destruction les camps de réfugiés dans l'ex-Zaïre. Ce faisant, elle a bafoué les principes moraux qui paraissent universellement reconnus et violé le droit international en vigueur.

De plus elle a toléré, parallèlement à cette campagne d'extermination, que des accords économiques soient passés avec les responsables de ces massacres. Et finalement il est plus que probable que les militaires ayant participé à l'extermination des réfugiés ont profité des ressources financières résultant de ces accords. C'est ainsi que s'exprime la réalité de la globalisation pour les réfugiés à la périphérie africaine de la politique mondiale [...].

L'Holocauste africain

Pendant que le sang coule en Afrique, la Suisse se collette avec des événements semblables survenus au cours de la Deuxième guerre mondiale. Cette mise à jour de l'Histoire manquera son but si elle ne débouche pas sur une nouvelle capacité d'agir efficace.

notamment face à l'Holocauste actuel en Afrique. Avant de donner la priorité à un rétablissement de l'image des banques suisses selon les méthodes superficielles du marketing, nous devons repenser nos relations avec les États-Unis à la lumière de la disparition des réfugiés africains.

L'argent gagné avec les nouveaux contrats miniers va sans aucun doute trouver refuge dans des banques suisses. Par analogie avec l'or des victimes du régime nazi, il faut sans hésitation parler de l'argent des morts. Ce serait une grave erreur de laisser à Jean Ziegler l'occasion de s'indigner.

La Fondation de la solidarité, couplée de manière malheureuse avec notre passé, doit traduire notre volonté d'agir, par exemple face aux catastrophes humanitaires telles que celle des réfugiés africains. ■

AGRICULTURE

Fête de la patate

LE TERMINUS DU mythique Lausanne-Echallens est à Bercher, et a priori, il n'y avait pas de raison de venir jusque-là, ou, y étant venu, de ne pas avoir continué plus loin. Mais c'est que Nestlé y établit une usine de lait condensé, qui fonctionna de 1880 à 1920. L'usine a disparu, ne reste que la villa du directeur, devenue un EMS.

Aujourd'hui les reines du village s'appellent Aula, Agria, Charlotte, Christa, Désirée, Granola, Iroise, Matilda, Nicola, Ostara, Saturna, Sirtema, Stella, Urgenta et j'en passe. Reines dont nous mangeons soixante kilos par an, dont un tiers sous forme de chips et frites. C'était donc la fête de la pomme de terre à Bercher le week-end dernier, et nous avons passé la Röstibrücke (en bois) érigée pour l'occasion. Les annonces au haut-parleur sont en français, en suisse-allemand, en anglais – belle ouverture pour une fête locale. À la cantine, un journal abandonné annonce que les prix payés aux producteurs de patates ne sont toujours pas connus. La pomme de terre est en révolution: pour la première

fois, les prix ne seront pas fixés au Palais fédéral. Walter Balmer, vice-président de la Commission suisse de la pomme de terre (sic), rappelle que le marché est en voie de libéralisation, le prix sera fixé par sa Commission; justement les producteurs ont su s'entendre entre eux et avec les grands distributeurs, sans plumer le consommateur... Résultat ces prochains jours (le paysan suisse peut produire 45000 kilos à l'hectare, et les patates industrielles (pour frites) lui sont payées 25 centimes par kilo).

Dans la longue file d'attente paisible vers la rösti la plus grande du monde, on peut mesurer l'immense capital de sympathie qu'ont encore nos paysans. Sauront-ils bien en profiter? Malgré l'ouverture voulue de la fête très vaudoise (le saucisson accompagnant les röstis) à la Suisse allemande et à l'Europe, dans les discussions de cantine c'est la patate étrangère qui est identifiée comme source de tous les maux...

(Je remercie M. Henri Galland pour ces renseignements sur l'histoire de Bercher.)

Oubliés

LE PROFESSEUR Paul Hahnloser, médecin-chef de la clinique de chirurgie de l'Hôpital cantonal de Fribourg prend sa retraite. À cette occasion *La Liberté* (12.6) rappelle qu'à Winterthour, où il a fait son premier stage dans un hôpital, en 1953, «il est strictement défendu d'opérer des patients de plus de 70 ans».

COMBIEN DE TOURISTES savent que les hôtels où ils logent étaient des hôpitaux militaires entre 1339 et 1945? Pris en charge par les autorités sanitaires de l'armée, des chambres de luxe étaient remplies de lits occupés par des soldats.

Sans cette occupation, combien de ces entreprises, sérieusement handicapées par la crise des années trente, auraient pu redémarrer après l'armistice de 1945? cfp

Un mariage de raison

La fusion du Journal de Genève et du Nouveau Quotidien a surpris par sa soudaineté. Et pourtant les fiançailles se préparaient depuis longtemps et le panier de la dot se négociait entre les actionnaires principaux des deux quotidiens. Analyse des pertes et profits.

PLUS QUE CELLE du *Nouveau Quotidien*, la disparition annoncée du *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* a provoqué une vive émotion. C'est que le quotidien genevois témoigne d'une longue histoire; il a pris place parmi les institutions qui, avec les monuments, façonnent l'identité d'une ville. La tristesse des rédacteurs est à la mesure de la soudaineté de l'annonce: tout occupés à préparer une nouvelle formule pour cet automne, dans l'idée d'assurer ainsi l'indépendance de leur publication, ils ont reçu cette information inattendue comme une trahison de leur direction. A juste titre.

Les attentes et les ambitions

Reste que le face-à-face des deux quotidiens, dans une aire de diffusion modeste, ne pouvait se prolonger longtemps encore. Chacun enregistre des pertes cumulées qui se chiffrent par dizaines de millions, une situation intenable non seulement dans une perspective économique mais aussi d'un point de vue journalistique: quelle peut être à terme la marge de liberté et la crédibilité d'un journal porté à bout de bras par des banquiers privés?

Il y a une dizaine d'années, le *Journal de Genève* aurait pu devenir ce quotidien romand de qualité à audience nationale, statut que vise aujourd'hui le *Nouveau Journal*. Mais des administrateurs incompetents et timorés n'ont pas su faire le pas, ouvrant ainsi la voie à la création du *Nouveau Quotidien* et à une concurrence suicidaire dont nous vivons aujourd'hui l'épilogue. L'Histoire ne se réécrit pas. Inutile donc de jeter la pierre à Edipresse et de présenter le géant romand de l'édition comme le grand méchant loup fondant sur des victimes innocentes.

La concentration dans la presse helvétique se poursuit maintenant depuis plusieurs années. Elle touche un secteur caractérisé par un foisonnement exceptionnel de titres. Un foisonnement qui pourtant est loin de garantir la diversité des opinions. Qu'on pense par exemple à la presse régionale qui s'alimente largement aux agences et recourt de plus en plus à des collaborateurs communs. Proche des pouvoirs locaux, elle peine souvent à exercer sa fonction critique. Financièrement fra-

gile, elle succombe plus facilement à la pression de ses annonceurs.

Dans le couple *Journal de Genève/Edipresse*, c'est à l'évidence le second des conjoints qui donnera le ton. La remarque a été répétée à l'envi au moment de l'annonce de la fusion, avec une note de réelle inquiétude. Pourtant, un groupe de presse plus largement implanté sur le territoire et économiquement solide est mieux à même de s'affirmer face aux pouvoirs politique et économique. Une information de qualité exige à la fois des journalistes expérimentés et des moyens suffisants, tout comme une publication gérée de manière professionnelle. À cet égard, Edipresse ne manque pas d'atouts. Mais ces conditions, nécessaires, ne sont pas pour autant suffisantes. Il y faut encore une réelle volonté, clairement affichée, d'offrir un quotidien de bonne qualité, sérieux dans la présentation des faits, rigoureux dans l'analyse et ouvert à des opinions diverses.

Un lectorat existe en Suisse romande pour un tel quotidien. L'intérêt purement économique d'Edipresse et de son père genevois est donc d'y répondre. Pourquoi dès lors ne pas annoncer la couleur aux futurs abonnés et lecteurs et placer d'emblée ce nouveau quotidien sous le signe de l'indépendance? Par exemple en établissant une charte rédactionnelle, des règles rendues publiques et garantissant à la rédaction l'autonomie la plus large?

Les journaux se prévalent de leur statut d'entreprise privée pour refuser toute immixtion de l'État dans leur organisation interne. Mais dès lors qu'il s'agit d'obtenir des tarifs postaux préférentiels ou de partager le gâteau publicitaire avec la radio ou la télévision, ils ne manquent pas de rappeler leur mission d'intérêt public, leur contribution essentielle à la vie démocratique.

Avec la création du *Nouveau Journal*, s'offre à Edipresse l'occasion de démontrer que cette mission oblige. *jd*

Vacances

DOMAINE PUBLIC se met au vert pour cinq semaines. Vous retrouverez votre journal préféré dès le 14 août. Bon été.

Écouter, lire, voir. Et surfer

Le monde des médias romands est secoué par l'annonce de la fusion du Journal de Genève et du Nouveau Quotidien. Ringier Romandie et IPSO ont sorti à fin mai leur troisième rapport annuel sur les médias en Suisse:

Baromédia '97. Quelques éléments.

DE QUÉL TYPE de médias les Suisses sont-ils les plus friands? Pour la troisième année consécutive, la radio sort en tête, avec un score de 74% – le «tam-tam tribal» cher à Mc Luhan semble toujours bien porter son nom et nous «immerger» dans le «village». Notons également que les radios publiques l'emportent de 11% sur les radios privées. À quatre points viennent les quotidiens, en hausse régulière depuis 1995; puis la télévision qui se maintient à 61%. Voilà pour la trilogie de tête.

Presse écrite dominante

Depuis cette année, les auteurs de Baromédia ont l'excellente idée d'inclure la consommation régulière (par semaine) de livres dans le paysage médiatique: 52%. Il sera intéressant de suivre son évolution lors des prochaines années. Les magazines hebdomadaires (44%) et mensuels (29%) viennent ensuite, avec un fléchissement net des hebdomadaires. Les auteurs de l'analyse ont séparé «naturellement» les magazines en deux

catégories: si nous les regroupons, l'ensemble atteint 73% et rejoint pratiquement la radio pour former un quadrivirat avec les quotidiens et la télévision. La presse écrite devient alors dominante dans le paysage suisse.

En queue de classement se trouvent le cinéma, en très nette baisse (17%), le télétexte (15%), internet (8%), en hausse, et vidéotexte (6%).

Suisse romande et alémanique

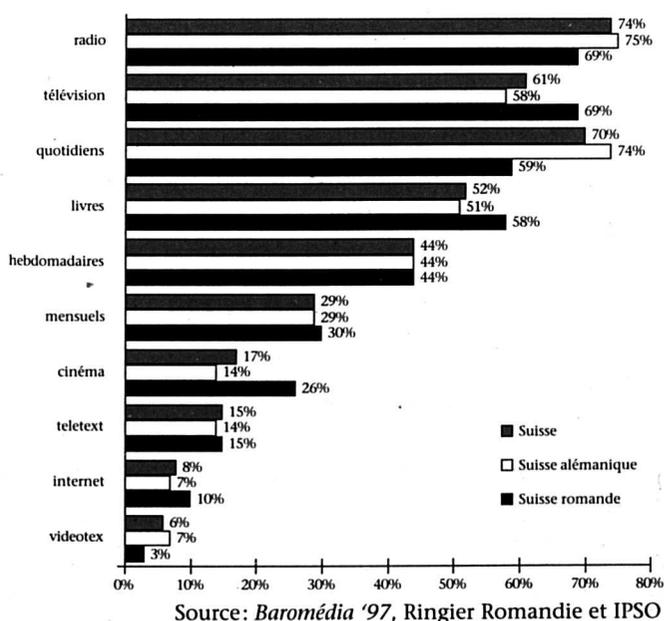
Cette situation globale doit être nuancée par les analyses différenciées entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Ainsi, la radio atteint 75% de consommation régulière en Suisse alémanique, mais 69% en Suisse romande, c'est-à-dire exactement le même niveau que la télévision. Celle-ci surpasse de 10% les quotidiens qui sont en léger recul depuis 1995. La différence la plus frappante est en effet la primauté de la télévision sur les quotidiens en Suisse romande (69% pour 59%), alors qu'en Suisse alémanique, où l'on achète de plus en plus de quotidiens, le rapport

est de 74% à 58% pour les quotidiens. La limitation du nombre de titres va-t-elle corriger la faible performance romande? Le moins peut-il entraîner le plus? Nous aurons un début de réponse dans le Baromédia 1999.

Si la consommation de magazines est identique dans les deux régions, les Romands vont par contre plus volontiers au cinéma (26% pour 14%) et surfent plus fréquemment sur Internet (10% pour 7%).

La stabilité des médias électroniques comme le télétexte et le vidéotexte, et le développement d'Internet (10% en Suisse romande et 7% en Suisse alémanique) sont un autre élément intéressant de ces statistiques. Internet, bien sûr, dépend de l'équipement informatique. Celui-ci est important puisque la moitié des foyers suisses possèdent déjà un ordinateur à domicile, et que le cinquième des personnes interrogées pensent changer de matériel ou acquérir un ordinateur durant l'année. L'augmentation du nombre de surfeurs pourrait modifier l'équilibre des médias en Suisse, en particulier au détriment de la presse quotidienne et mensuelle d'information, dont les consommateurs sont en majeure partie des «hommes plutôt politisés, ayant un niveau d'instruction élevé, des revenus assez importants, une activité de cadre et une moyenne d'âge supérieure à 35 ans». Les utilisateurs d'Internet sont plutôt des «hommes jeunes, actifs et disposant d'un niveau d'instruction élevé», ils auront donc dans quelques années les caractéristiques des forts lecteurs actuels de quotidiens. *cp*

Médias: consommation



Médias

Le journal satirique *Nebelspalter*, fondé en 1875, cherche une nouvelle formule. Après avoir passé récemment de la parution hebdomadaire à la parution mensuelle, l'éditeur bâlois qui a repris la publication tente maintenant de maintenir le tirage de 17000 exemplaires par une parution toutes les deux semaines, afin de serrer de plus près l'actualité.

DANS L'AVIS, exprimé par le journaliste François Gross dans *Bilan* de novembre une prédiction; la collaboration entre journaux va s'accroître et la Suisse romande comptera, au mieux, une dizaine de quotidiens et probablement moins. *cfp*

Les clairs-obscurs de la compétitivité

Par Paul H. Dembinski, professeur à l'Université de Fribourg et directeur d'Eco'Diagnostic (Genève)

À quelques jours d'intervalle, deux rapports sur la compétitivité sont sortis de presse: celui établi par le World Economic Forum à Genève, et celui qui est l'œuvre de IMD à Lausanne. Ces deux institutions étaient partenaires dans le *Competitiveness Report* jusqu'à 1995. Voici deux ans elles ont mis fin à leur collaboration et sont devenues des concurrents directs.

EN DÉPIT DES efforts parallèles de «différenciation» du produit, aucune des deux équipes n'a véritablement réussi à s'imposer au détriment de l'autre. Ceci s'explique – en partie en tout cas – par l'héritage commun des deux publications, notamment la confusion conceptuelle et méthodologique autour de la «compétitivité». Trois problèmes méritent d'être signalés.

Une utilisation parcimonieuse

Le premier, et le plus grave, de ces problèmes concerne le terme de «compétitivité» lui-même. Ce terme a surgi dans le sillage des travaux de Michael Porter de Harvard (*Competitive Strategy*, 1980, *Competitive Advantage*, 1985, *Competitive Advantage of Nations*, 1990). Cet ingénieur de formation en est venu dans les années 1970 à s'intéresser aux entreprises pour étendre ensuite son champ d'investigation aux pays. Porter lui-même utilise le terme de «compétitivité» avec parcimonie pour décrire la capacité concurrentielle d'une entreprise. Il s'agit, selon lui, de la capacité qu'a une entreprise de faire face aux bouleversements dans son environnement – technologique, social, économiques, etc. – tout en continuant à accroître la valeur ajoutée qu'elle crée.

Par ailleurs, il est clair pour Porter que la «compétitivité» de l'entreprise – aussi multinationale soit-elle – est également tributaire des conditions cadres (contexte

économique, législatif et social) prévalant dans les pays où elle est présente. Ainsi au centre du concept de «compétitivité» se trouve l'interdépendance inextricable et naturelle entre l'entreprise et le territoire.

Porter, dans son *Competitive Advantage of Nations* (1990) met d'ailleurs en garde contre des analyses qui feraient abstraction de l'interdépendance entre l'entreprise et le territoire. Ainsi, il est faux de parler de l'avantage concurrentiel d'une entreprise sans tenir compte de son territoire tout comme il est absurde d'ignorer les entreprises pour se pencher sur la compétitivité du territoire. Ceci étant dit, Porter lui-même butte sur les limites de sa tentative théorique: voici sept ans qu'il ne parvient pas à clarifier sa pensée en matière du couple «entreprise/territoire».

Absence d'une théorie satisfaisante de la croissance

Malgré les mises en garde du gourou, depuis que le terme de «l'avantage compétitif» avait été forgé, les consultants ont multiplié des audits d'entreprises sur ce point. Parallèlement, le terme (à défaut de concept) de «compétitivité» était transposé au niveau des pays. Même si elle séduit moins aujourd'hui, la «compétitivité» reste un terme en vogue, notamment dans les médias.

À défaut de pouvoir donner une définition sui generis de ce qu'est la compétitivité d'un pays, les auteurs des deux publications établissent un lien plus ou moins explicite avec le concept de «potentiel de croissance». Ici la démarche butte sur la deuxième difficulté: l'absence d'une théorie satisfaisante de la croissance.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les économistes ne disposent pas d'une explication générale de la croissance économique. En effet, les modèles courants expliquent au maximum 60% des taux de croissance observés; le résidu (soit 40%) est alors attribué à des catégories «bouche-trous» impossibles à mesurer directement comme «le capital humain», «le progrès technologique» ou encore le «savoir-faire».

Le défi que relèvent les deux publications est donc de mesurer le potentiel de croissance – voire la compétitivité – sans

disposer d'indicateurs fiables. C'est bien la difficulté méthodologique la plus grave à laquelle sont confrontées les deux équipes. En réponse, le World Economic Forum d'année en année augmente la transparence de sa méthode (liste d'indicateurs, les sources de données, les poids relatifs) alors que le IMD reste très discret sur ce point mais insiste sur le rôle des hommes d'affaires. Toutefois, quelle que soit la façon de mélanger les indicateurs, la question du «que cherche-t-on à mesurer?» reste sans réponse.

Stimulation pour les gouvernements

Le troisième problème est celui de l'utilité pratique d'un indice de compétitivité. L'expérience montre qu'il intéresse les médias et, par leur intermédiaire, appelle des réactions de certains gouvernements. Ainsi, par exemple, le gouvernement d'un pays asiatique récemment rétrogradé a immédiatement constitué un groupe de travail pour analyser la situation et faire des recommandations.

Sans aucun doute les «Competitiveness Reports» ont contribué à inciter les gouvernements – et plus généralement – les pouvoirs publics à se faire concurrence pour attirer des investisseurs dans leurs contrées à coup de concessions fiscales. Toutefois, la chasse effrénée à l'investisseur étranger – pratiquée également en Suisse – a potentiellement un double effet pervers: la distorsion de la concurrence et la croissance des déficits publics. Le problème est suffisamment sérieux pour que l'OCDE crée en janvier 1997 une «task force» avec mandat de faire le point sur ces deux questions d'ici mai 1998. ■

Erratum

Dans DP 1305, nous avons malencontreusement confondu deux estimés confrères. En effet, c'est bien José Ribeaud et non, comme nous l'avions écrit, Laurent Ribeaud, qui fut rédacteur en chef du journal *La Liberté*. Toutes nos excuses aux intéressés.

Démons contre démons

Qu'est-ce qui remplit un théâtre? La qualité de la pièce, les moyens publicitaires, le renom des acteurs ou l'avis des critiques? Complexe alchimie.

IL Y A deux ans, le Théâtre de Vidy présentait *Démons*, une pièce du Suédois Lars Norén: deux couples que tout sépare passent une soirée ensemble dans l'appartement branché de l'un d'eux. De cynisme en violence, d'attraction en répulsion, la vérité éclate aux visages et dans les corps. Tous sont déchirés et chacun continuera de jouer son rôle. Une pièce forte et crue, un condensé de ce que deux personnes mettent une vie à oser se lancer à la figure... Et encore!

Décor grandiose sur la grande scène de la grande salle de Vidy; des acteurs connus et plusieurs centaines de spectateurs chaque soir. Comme d'habitude à Vidy, il fallait réserver longtemps à l'avance pour avoir droit au spectacle. Ou subir la liste d'attente et les coussins sur les escaliers.

Le spectacle, justement: bon, manifestement, bien joué, mais... Un peu distant. Difficile de partager un moment d'intimité au milieu d'une foule, à vingt mètres des protagonistes. C'est comme suivre une scène de ménage depuis l'immeuble voisin: on a beau être voyeur, on s'en lasse vite. Pour être touché, il faut y participer.

Mais ce fut une belle soirée: Vidy est tellement accueillant; d'excellents sandwichs avant ou après le spectacle, avec un peu de vin rouge et la compagnie de connaissances aussi branchées que vous et que vous retrouvez par hasard.

Soir de théâtre

Rien de tout ça à la rue de l'Industrie, à Lausanne aussi, au 2.21, la semaine passée. Réserver sa place? Il suffit de laisser son nom le jour même sur un répondeur. Et de toute façon, les quelques dizaines de sièges – peut-on donner ce nom à des bancs sans dossier? – ne sont pas tous occupés. Il faut attendre trois minutes entre deux cafés au bar, pour respecter le rythme de la machine Migros et quand le préposé a fini de vendre ses billets – les carnets achetés en ville, le lieu n'est pas relié à Billetel – il fait deux pas pour appeler les spectateurs et procéder au contrôle... Tâche plus symbolique que vraiment nécessaire puisqu'il a de toute façon déjà repéré tout le monde et pu

constater qu'il n'y a, dans l'entrée, personne qui n'ait acquitté son dû: vingt francs pour les gens «normaux», quinze francs pour les chômeurs/étudiants/AVS/AI et dix francs pour les acteurs. Un classement qui en dit long sur le statut de ces derniers.

La pièce, ce soir-là? *Démons*, comme à Vidy il y a deux ans, mais avec des acteurs moins connus, un décor en bois fort réussi et le même genre d'interprétation: fidèle et expressionniste. Et pourtant, les deux heures trente de dissection humaine furent un moment de vraie émotion, ce que Vidy n'avait pas su offrir. Il est vrai que les specta-

teurs du premier rang auraient pu toucher les acteurs en tendant le bras et que ceux du quatrième – le dernier qui fût occupé, il en restait un entièrement vide – n'étaient guère plus loin.

Ce petit théâtre qui vit de l'engagement et d'une partie des salaires de ses promoteurs a su offrir un vrai spectacle, parfaitement adapté au lieu. Mais malgré une bonne campagne de publicité, des critiques en nombre et plutôt positives, la foule de Vidy n'était pas au rendez-vous. C'est dommage; ce soir-là fut un soir de théâtre. Il y a deux ans, c'était un soir de sortie.

pi

EXPO

Espace éphémère

LORSQU'UN ESPACE commercial devient un lieu d'exposition éphémère, il acquiert alors une gravité, un mystère. Nous savons que ce lieu d'accueil retrouvera son identité d'avant, mais que les œuvres exposées y laisseront des traces. Des jeunes artistes de Lausanne ont fondé le MAC, Manifestation d'Art Contemporain; ils cherchent des espaces commerciaux provisoirement inoccupés, s'y installent, et repartent une fois l'exposition terminée. La structure demeure souple et les frais sont limités.

Jusqu'au 5 juillet, sont exposés les travaux de diplômés et de certificats de cinq élèves de l'École cantonale d'art de Lausanne. Ensuite et jusqu'au 19 juillet, la galerie provisoire ac-

cueillera une quinzaine de plasticiens et d'étudiants en art. Cette exposition s'est montée sans le soutien logistique et financier de l'École, les étudiants ayant pris l'initiative de fonder le mouvement et de chercher des surfaces disponibles. On peut regretter que le directeur de l'École d'art lausannoise, Pierre Keller, homme d'entregent, n'ait pas signalé l'initiative de ces élèves lors de l'ouverture de sa propre galerie, elle aussi consacrée aux travaux de diplômés et de certificats. Et pourtant l'espace est magnifique et les travaux sont de qualité: récupération d'objets quotidiens devenus insolites, photos d'un Lausanne étrangement déserté. gs

MAC, rue Pichard 13, 5 au 19 juillet.



Nicolas Savary

Le moine et le philosophe

Mathieu Ricard, docteur ès sciences, auteur d'une thèse en biologie sous la direction de François Jacob, est aujourd'hui moine bouddhiste. Son père: Jean-François Revel, philosophe, libre-penseur. Il a interrogé son fils, au Népal et en Bretagne, sur le bouddhisme aujourd'hui.

DEUX HOMMES DE très haute culture dialoguent, comme on savait le faire au XVIII^e siècle, d'Alembert s'entretenant avec Diderot. Ils échangent des idées, des convictions. Ils philosophent. Ils ne font pas de sociologie. Certes le chapitre des superstitions est abordé, mais pour distinguer le rituel de la superstition; en revanche le vécu bouddhique, la condition féminine en milieu bouddhique ne sont guère approfondis. C'est la limite de cet exercice. Il ne s'agit pas d'une enquête de terrain, mais d'un examen du corps de la doctrine.

Attirance

Le succès en Occident du bouddhisme ne se limite pas à la découverte, prolongée depuis les années soixante, du voyage à Katmandou. L'accueil fait au Dalaï-Lama – des millions d'étudiants l'attendaient dans les universités françaises, Grenoble, Bordeaux, où il se présenta – semble dépasser sa personne ou l'appui à la cause tibétaine. Il manifeste le besoin d'autre chose que les religions révélées, monothéistes, religions du livre sacré, du salut, de l'encadrement ecclésial, religions où les vertus exaltées de charité, de pardon et de don de soi se mêlent aux exigences du dogme et à l'intolérance ancienne ou actuelle. D'autre chose aussi que des philosophies, qui sont devenues une branche spécialisée du savoir, qui ne véhiculent plus une sagesse ou une morale, au moment même où les avancées de la science révèlent un besoin accru d'éthique.

L'attirance pour le bouddhisme qui interprète aussi des livres, parfois jusqu'à l'ésotérisme, mais qui se présente d'abord comme un enseignement et non comme une révélation, atteste peut-être un manque, un creux de la pensée occidentale contemporaine.

Le bouddhisme, vu à travers cet entretien, n'est pas seulement une morale et l'exercice d'une sagesse: la maîtrise de soi, du flux désordonné de ses pensées, le dépassement du désir de possession, de l'orgueil, etc., pas seule-

ment une pratique de la méditation et de la compassion, il est aussi explication du monde, donc métaphysique. Le moi n'est pas un moi substantiel: il ne survit pas à la mort, il ne s'abolit pas non plus, il se dissout pour prendre une autre forme, se réincarnant, non pas au hasard, mais selon une causalité engendrée par les états antérieurs. De même le monde phénoménal n'est pas la réalité dernière; il faut dépasser son apparence pour aller vers la contemplation de la nature ultime des choses.

La pensée bouddhique est antérieure à la philosophie grecque. Elle recourt à des raisonnements, des images qui seront utilisés parallèlement sans qu'il y ait eu influence par la philosophie occidentale.

Revel le souligne avec didactisme. Cela, remarque-t-il chaque fois, les Eliates l'ont dit ou Epicure ou les Stoïciens ou Platon. Il nous renvoie à Pascal pour le contrôle de nos «distractions». On ne peut parler de la réalité du monde phénoménal sans se référer à Kant. L'intérêt de ces rapprochements n'est pas de faire une exhibition de culture, mais de démontrer que les choix philosophiques ne sont pas illimités et que le problème s'inscrit, sous certains aspects, dans le nombre recensé de ceux-ci.

Suggérer l'indémontrable

La traduction par Mathieu Ricard des croyances les plus poussées est aussi digne d'intérêt. Il recourt avec constance à la métaphore, à l'analogie. L'eau qui est à la fois une, fluide, multiple est (pour rester dans le ton) source inépuisable d'images. Tous les éléments sont mis à contribution; l'air et l'oiseau qui projette une ombre sur le sol, la terre et les gangues successives des pépites, le feu qui détruit les apparences phénoménales. Illustration du langage qui cherche par l'image à suggérer l'indémontrable. Elle mériterait d'être étudiée pour elle-même. Exemplaire à défaut d'être convaincant.

Revel donne la réplique, objecte parfois mais cherche avant tout à faire

parler. Il n'est pas complaisant, mais complice.

Il met l'accent lorsqu'il exprime sa propre pensée sur une philosophie de l'action, de la recherche, d'interprétation et de conquête de la nature qui, par ses avancées, transforme plus la condition humaine qu'une méditation ou qu'une compassion. Il s'attire la réplique: à quoi sert une vie plus longue si la vie étirée n'a pas de sens.

Et la mort?

Le libre-penseur qu'il est ne pousse pas plus loin les raisons de son refus de la métaphysique bouddhiste. Or, même si le bouddhisme n'est pas une religion du salut, il véhicule la croyance à une survie, à une non-mort des composants de notre moi. C'est une autre forme du refus de la mort. Revel ne définit pas en opposition la dignité d'une philosophie, celle du libre-penseur qu'il est, de la mort totalement acceptée, sans prolongation ou changement de rôle.

ag
Jean-François Revel, Mathieu Ricard. *Le Moine et le philosophe. Le Bouddhisme aujourd'hui*. NIL éditions, 1997.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Pierre Imhof (pi)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Le Débat: Paul H. Dembinski

Composition et maquette:

Claude Pahud,

Géraldine Savary, Jean-Luc Seylaz

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9